

CHAPITRE Ier DE LA LOI DU 2 MARS 1989

Formulaire B : déclaration subséquente de participation dans une société cotée, par suite d'une modification de quotité ou d'une mise à jour¹**0. A adresser à :**

- la société cotée visée
- Commission bancaire, financière et des assurances
Contrôle de l'information et des marchés financiers
A l'attention de M. G. Delaere
Rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles
fax : +32(2)220.59.03 - e-mail : fmi.fin@cbfa.be

1. Nom de la société visée :

ATENOR GROUP : Avenue Reine Astrid, 92 à 1310 La Hulpe

2. Données relatives à la personne établissant la déclaration² en qualité de déclarant intervenant pour son propre compte / ~~en qualité de déclarant intervenant pour le compte d'autrui³~~ / comme mandataire⁴**a) personne physique**

nom + prénom

adresse

tél. (facultatif)

b) personne morale

forme juridique + dénomination

siège social

nom et qualité du signataire de la déclaration

*Agissant de concert avec**STEPHAN SONNEVILLE s.a. (anciennement Montagnes Vertes s.a.)**Rue du Mont Lassy, 62b à B-1380 Lasne**Stéphan Sonnevile, Administrateur**- Alva s.a. : Champ des Viviers, 3 à 7070 Roelux**- 3D n.v. : Rijvisschestraat 118 à 9052 Zwijnaarde**- Sofinim s.a. : avenue de Tervueren, 72 à 1040 Bruxelles**- Luxempart s.a., rue Léon Laval, 46 à L-3372**Leudelange liée à**1) M. & Mme Marc Schwertzer-Lamberty, rue des Trois Cantons, 171 à L-4980 Reckange-sur-Mess**2) M. Albert Wiltgen, rue des Sept Arpents, 90 à L-1139 Luxembourg**3) M. & Mme Auguste-Charles Laval, route de Bettembourg, 47 à L-1899 Kockelscheuer**4) Mme Claude Lambert, ferme de Klingelbour à L-8154 Bridel**5) SGG Cyprus Ltd, Agiou Procopiou 13 Egkomi PC 2406 Lefkosia**6) M. François Cousin, Heymansdries 60 à B-1640 Sint Genesius Rode**7) Financial RJDC s.a., rue Gachard 88 bte 12 à B-1050 Bruxelles*

¹ Ces notions sont définies respectivement à l'article 8, § 2 et l'article 8, § 4 de l'A.R. du 10 mai 1989.

² Biffer la(les) mention(s) inutile(s).

³ C.à.d. lorsqu'un tiers détient des droits pour le compte d'une autre personne.

⁴ Chaque fois qu'une personne tenue à déclaration désigne une autre personne pour s'acquitter de son obligation de déclaration.

3. Eléments constitutifs de la déclaration

Remarque préliminaire

Lorsque la déclaration est opérée par des personnes liées ou agissant de concert, les tableaux I et II seront complétés autant de fois que nécessaire :

- d'abord pour chacune de ces personnes *séparément*, même si aucune d'elles n'atteint à elle seule l'un des seuils prévus par la loi (cf. art. 8, § 1er, 3°, de l'A.R. du 10 mai 1989)¹ ;
- ensuite pour *l'ensemble* des personnes liées ou agissant de concert (cf. art. 2, § 1er et 2, de la loi du 2 mars 1989).

¹ Sauf s'il s'agit de personnes physiques agissant de concert dont aucune ne possède un nombre de titres auquel sont attachés 5 % ou plus des droits de vote existants : celles-ci peuvent faire une déclaration commune, sans indication des détenteurs individuels (art. 2, § 3, alinéa 2, de la loi du 2 mars 1989).

Nom de la société visée	ATENOR GROUP s.a.
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	Alva s.a. : Champ des Viviers, 3 à B-7070 Roelux
lié(e) à	
agissant de concert avec	- 3D n.v. : Rijvisschestraat 118 à B-9052 Zwijnaarde - Sofinim s.a. : avenue de Tervueren, 72 à B-1040 Bruxelles - Montagnes Vertes s.a. : rue du Mont Lassy 62b à B-1380 Lasne - Luxempart s.a., rue Léon Laval, 46 à L-3372 Leudelange (et personnes physiques et morales liées)
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	30.11.2006
Sources relatives au dénominateur	ATENOR GROUP s.a.

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		numérateur	%
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres • représentatifs du capital	754.880	15,09%	-250.000	504.880	10,09%
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre , à savoir : ◊ conversion d'obligations ◊ conversion de prêts ◊ exercice de warrants ◊ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis , à savoir : ◊ options ◊ warrants portant sur des titres émis ◊ engagements résultant d'un contrat ◊ autres (à détailler le cas échéant)					
Total	754.880	14,99%	-250.000	504.880	10,02%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant)					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice (Type + délais/périodes)					

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

Tableau I : données générales

Nom de la société visée	ATENOR GROUP s.a.
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	3D n.v. : Rijvisschestraat 118 à B-9052 Zwijnaarde
lié(e) à	
agissant de concert avec	- Alva s.a. : Champ des Viviers, 3 à B-7070 Roelx - Sofinim s.a. : avenue de Tervueren, 72 à B-1040 Bruxelles - Montagnes Vertes s.a. : rue du Mont Lassy 62b à B-1380 Lasne - Luxempart s.a., rue Léon Laval, 46 à L-3372 Leudelange (et personnes physiques et morales liées)
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	30.11.2006
Sources relatives au dénominateur	ATENOR GROUP s.a.

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		numérateur	%
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres • représentatifs du capital	754.880	15,09%	-150.000	604.880	12,09%
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre , à savoir : ◊ conversion d'obligations ◊ conversion de prêts ◊ exercice de warrants ◊ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis , à savoir : ◊ options ◊ warrants portant sur des titres émis ◊ engagements résultant d'un contrat ◊ autres (à détailler le cas échéant)					
Total	754.880	14,99%	-150.000	604.880	12,00%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant)					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice (Type + délais/périodes)					

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

Nom de la société visée	<i>ATENOR GROUP s.a.</i>
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	<i>Sofinim s.a. : avenue de Tervueren, 72 à B-1040 Bruxelles</i>
lié(e) à	
agissant de concert avec	<i>Alva s.a. : Champ des Viviers, 3 à B-7070 Roelux 3D n.v. : Rijvisschestraat 118 à B-9052 Zwijnaarde Montagnes Vertes s.a. : rue du Mont Lassy 62b à B-1380 Lasne Luxempart s.a., rue Léon Laval, 46 à L-3372 Leudelange (et personnes physiques et morales liées)</i>
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	<i>30.11.2006</i>
Sources relatives au dénominateur	<i>ATENOR GROUP s.a.</i>

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		numérateur	%
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres • représentatifs du capital	754.880	15,09%	-150.000	604.880	12,09%
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre , à savoir : ◊ conversion d'obligations ◊ conversion de prêts ◊ exercice de warrants ◊ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis , à savoir : ◊ options ◊ warrants portant sur des titres émis ◊ engagements résultant d'un contrat ◊ autres (à détailler le cas échéant)					
Total	754.880	14,99%	-150.000	604.880	12,00%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant)					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice (Type + délais/périodes)					

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

Nom de la société visée	ATENOR GROUP s.a.
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	STEPHAN SONNEVILLE s.a. (anciennement Montagnes Vertes s.a.) Rue de Mont Lassy, 62b à B-1380 Lasne
lié(e) à	
agissant de concert avec	Alva s.a. : Champ des Viviers, 3 à B-7070 Roelx 3D n.v. : Rijvisschestraat 118 à B-9052 Zwijnaarde Sofinim s.a. : avenue de Tervueren, 72 à B-1040 Bruxelles Luxempart s.a., rue Léon Laval, 46 à L-3372 Leudelange (et personnes physiques et morales liées)
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	30.11.2006
Sources relatives au dénominateur	ATENOR GROUP s.a.

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	%		numérateur	%
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres • représentatifs du capital	150.500	3,01%	101.906	252.406¹	5,04%
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre , à savoir : ◊ conversion d'obligations ◊ conversion de prêts ◊ exercice de warrants ◊ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis , à savoir : ◊ options ◊ warrants portant sur des titres émis ◊ engagements résultant d'un contrat ◊ autres (à détailler le cas échéant)					
Total	150.500	2,99%	0	252.406¹	5,01%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant)					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice (Type + délais/périodes)					

¹ Dont 150.500 actions font partie de l'action de concert.

Tableau I : données générales

Nom de la société visée	<i>ATENOR GROUP s.a.</i>
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	<i>Luxempart s.a., rue Léon Laval, 46 à L-3372 Leudelange liée à</i> <i>1) un groupe de 5 personnes physiques détenant chacune à titre individuel moins de 3%</i> <i>2) SGG Cyprus Ltd, Agiou Procopiou 13 Egkomi PC 2406 Lefkosia</i> <i>3) Financial RJDC s.a., rue Gachard 88 bte 12 à B-1050 Bruxelles</i>
lié(e) à	
agissant de concert avec	<i>Alva s.a. : Champ des Viviers, 3 à B-7070 Roeulx</i> <i>3D n.v. : Rijvisschestraat 118 à B-9052 Zwijnaarde</i> <i>Sofinim s.a. : avenue de Tervueren, 72 à B-1040 Bruxelles</i> <i>Montagnes Vertes s.a. (Rue de Mont Lassy, 62b à B-1380 Lasne)</i>
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	<i>30.11.2006</i>
Sources relatives au dénominateur	<i>ATENOR GROUP s.a.</i>

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		numérateur	%
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres • représentatifs du capital	0	0	+506.500	506.500 ⁽¹⁾	10,12%
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir : ◊ conversion d'obligations ◊ conversion de prêts ◊ exercice de warrants ◊ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir : ◊ options ◊ warrants portant sur des titres émis ◊ engagements résultant d'un contrat ◊ autres (à détailler le cas échéant)					
Total	0	0	+506.500	506.500	10,05%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant)					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice (Type + délais/périodes)					

⁽¹⁾ dont 505.000 font partie de l'action de concert

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

Tableau I : données générales

Nom de la société visée	<i>ATENOR GROUP s.a.</i>
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	<i>un groupe de 5 personnes physiques détenant chacune à titre individuel moins de 3% lié à Luxempart s.a.</i>
lié(e) à	
agissant de concert avec	
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	<i>30.11.2006</i>
Sources relatives au dénominateur	<i>ATENOR GROUP s.a.</i>

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en -	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		numérateur	numérateur
3. Droits de vote effectifs afférents à des titres					
• représentatifs du capital	0	0	+59.500	59.500	1,19%
4. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de					
• droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir :					
◇ conversion d'obligations					
◇ conversion de prêts					
◇ exercice de warrants					
◇ autres (à détailler le cas échéant)					
• droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir :					
◇ options					
◇ warrants portant sur des titres émis					
◇ engagements résultant d'un contrat					
◇ autres (à détailler le cas échéant)					
Total	0	0	+59.500	59.500	1,18%
<u>Pour mention</u>					
Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir :					
• conversion d'obligations					
• exercice de warrants					
• autres (à détailler le cas échéant)					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice					
(Type + délais/périodes)					

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

Tableau I : données générales

Nom de la société visée	<i>ATENOR GROUP s.a.</i>
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	<i>SGG Cyprus Ltd, Agiou Procopiou 13 Egkomi PC 2406 Lefkosia liée à Luxempart s.a</i>
lié(e) à	
agissant de concert avec	
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	<i>30.11.2006</i>
Sources relatives au dénominateur	<i>ATENOR GROUP s.a.</i>

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		numérateur	%
5. Droits de vote effectifs afférents à des titres • représentatifs du capital	0	0	+8.500	8.500	0,17%
6. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir : ◊ conversion d'obligations ◊ conversion de prêts ◊ exercice de warrants ◊ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir : ◊ options ◊ warrants portant sur des titres émis ◊ engagements résultant d'un contrat ◊ autres (à détailler le cas échéant)					
Total	0	0	+8.500	8.500	0,17%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant)					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice (Type + délais/périodes)					

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

Nom de la société visée	ATENOR GROUP s.a.
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	Financial RJDC s.a., rue Gachard 88 bte 12 à B-1050 Bruxelles liée à Luxempart s.a.
lié(e) à	
agissant de concert avec	
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	30.11.2006
Sources relatives au dénominateur	ATENOR GROUP s.a.

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		numérateur	%
7. Droits de vote effectifs afférents à des titres • représentatifs du capital	0	0	+25.500	25.500	0,51%
8. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre , à savoir : ◊ conversion d'obligations ◊ conversion de prêts ◊ exercice de warrants ◊ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis , à savoir : ◊ options ◊ warrants portant sur des titres émis ◊ engagements résultant d'un contrat ◊ autres (à détailler le cas échéant)					
Total	0	0	+25.500	25.500	0,51%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant)					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice					
(Type + délais/périodes)					

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

RECAPITULATIF POUR LUXEMPART S.A. ET PARTIES LIÉES

Nom de la société visée	<i>ATENOR GROUP s.a.</i>
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	<i>Luxempart s.a. et parties liées</i>
lié(e) à	
agissant de concert avec	
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	<i>30.11.2006</i>
Sources relatives au dénominateur	<i>ATENOR GROUP s.a.</i>

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en - numérateur	nouvelle déclaration	
	numérateur	% ²		numérateur	%
9. Droits de vote effectifs afférents à des titres					
• représentatifs du capital	0	0	+600.000	600.000	11,99%
10. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de					
• droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir :					
◇ conversion d'obligations					
◇ conversion de prêts					
◇ exercice de warrants					
◇ autres (à détailler le cas échéant)					
• droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir :					
◇ options					
◇ warrants portant sur des titres émis					
◇ engagements résultant d'un contrat					
◇ autres (à détailler le cas échéant)					
Total	0	0	+600.000	600.000	11,91%
<u>Pour mention</u>					
Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir :					
• conversion d'obligations					
• exercice de warrants					
• autres (à détailler le cas échéant)					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice					
(Type + délais/périodes)					

² Le calcul du pourcentage s'effectue sur base du dénominateur utilisé dans la déclaration précédente.

RECAPITULATIF POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNES AGISSANT DE CONCERT

Tableau I : données générales

Nom de la société visée	ATENOR GROUP s.a.
Droits détenus par/ pour compte de ¹ (biffer la mention inutile)	- Alva s.a. : Champ des Viviers, 3 à B-7070 Roelx - 3D n.v. : Rijvisschestraat 118 à B-9052 Zwijnaarde - Sofinim s.a. : avenue de Tervueren, 72 à B-1040 Bruxelles - Montagnes Vertes s.a. (Rue de Mont Lassy, 62b à B-1380 Lasne) - Luxempart s.a., rue Léon Laval, 46 à L-3372 Leudelange (et personnes physiques et morales liées)
lié(e) à	
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	30.11.2006
Sources relatives au dénominateur	ATENOR GROUP s.a.

¹ Lorsqu'un tiers détient des droits pour compte d'autrui.

* Pour les personnes physiques : nom et prénom + adresse. Pour les personnes morales : forme juridique, dénomination sociale et adresse du siège social.

Tableau II : calcul de la quotité

	déclaration précédente		modification en + ou en -	nouvelle déclaration	
	numérateur	%		numérateur	numérateur
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> • représentatifs du capital <ul style="list-style-type: none"> - Alva s.a. - 3D n.v. - Sofinim s.a. - Montagnes Vertes s.a. - Luxempart s.a. 	2.415.140	48,27%	+151.906	2.567.046 ⁽¹⁾	51,30%
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ options ◇ warrants portant sur des titres émis ◇ engagements résultant d'un contrat ◇ autres (à détailler le cas échéant) 					
Total	2.415.140	48,27%	+151.906	2.567.046	50,95%
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant) 					
Pour les droits ou engagements desquels peuvent résulter des droits de vote futurs : délais ou périodes d'exercice					
(Type + délais/périodes)					

(1) dont 2.370.140 actions font partie de l'action de concert (soit 47,37%)

4. Description du dénominateur

1. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> • représentatifs du capital • non représentatifs du capital 	5.003.586¹
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre , à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) 	35.175
Total	5.038.761

5. Données complémentaires à fournir si le nombre de titres détenus est égal ou supérieur à 20 %
(art. 8, § 3, de l'A.R. du 10 mai 1989)

a. Description de la politique dans laquelle se situe l'acquisition ou la cession :

Ouverture de l'actionnariat de référence à un nouveau partenaire luxembourgeois et renforcement de la participation du management.

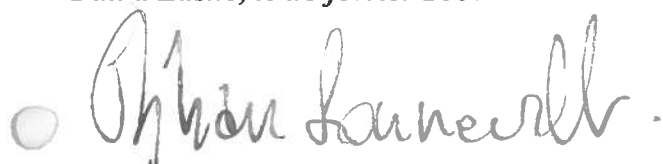
¹ Après division du titre par 7 en date du 04.05.2006

b. Nombre de titres acquis au cours des 12 mois précédant la présente déclaration et mode d'acquisition :

	nombre	mode d'acquisition
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> • représentatifs du capital • non représentatifs du capital 	60.000	<i>Acquisition auprès d'Alva sa</i>
	41.906	<i>Acquisition d'actions propres détenues par Atenor Group s.a.</i>
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) 		
<ul style="list-style-type: none"> • droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ options ◇ warrants portant sur des titres émis ◇ engagements résultant d'un contrat ◇ autres (à détailler le cas échéant) 		

6. Description, éventuellement sous forme d'organigramme, de la structure de contrôle de la ou des sociétés tenues à déclaration (facultatif)

Fait à Lasne, le 28 février 2007



Stéphane Sonnevile
Administrateur

Annexes à transmettre uniquement à la Commission bancaire, financière et des assurances (obligatoires en vertu de l'art. 4, § 1^{er}, alinéa 1^{er} de la loi du 2 mars 1989) : les documents relatifs à l'opération (aux opérations) donnant lieu à déclaration.